Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251124-CC_2025_169-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24/11/2025
Délibération n°2

L'an deux mille vingt-cinq, lundi vingt-quatre novembre à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi dix-sept novembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	51
Votants	56
Vote	
Pour	56
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire à l'exception de :
Laetitia BARREAU, déléguée de Fégréac, donne Pouvoir à Jérôme RICORDEL, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, donne Pouvoir à Aurélie MEZIERE, Fabienne COTTAIS, Maire de Saint-Ganton, donne Pouvoir à Franck PICHOT, Marie-Hélène BUSSON, déléguée de Saint-Nicolas-de-Redon, donne Pouvoir à Albert GUIHARD, Alexis MATULL, Maire de Saint-Jean-la-Poterie, donne Pouvoir à Jany LE BEL, Jean-Luc LEVESQUE, délégué de Pipriac, Denis HUET, délégué de Rieux, Nathalie BERTY, déléguée de Sixt-sur-Aff, Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac, Bernard RYO, Maire de Béganne

Déport : Pascal DUCHENE

Secrétaire de séance : Daniel GLOUX

DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA MISSION LOCALE PAYS DE REDON ET DE VILAINE POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS ET DE VISITES SUR LA THEMATIQUE DE L'ALIMENTATION

La présente délibération a pour objet d'approuver le versement d'une subvention de 1 000 € à la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine. Elle vise à soutenir l'organisation d'ateliers et de visites sur la thématique de l'alimentation à destination des jeunes.



Rapport de Monsieur Rémi BESLE, Vice-président,

REDON Agglomération porte un Programme Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT) qui vise à faire du Pays de Redon « *un territoire de productions et de consommations responsables* ».
Depuis 2023, la thématique de la lutte contre la précarité alimentaire a été investie. REDON Agglomération a notamment été lauréat de l'appel à projet « *Mieux Manger Pour Tous* », porté par la Direction Régionale de l'Economie, l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bretagne, en 2023.
L'objectif du projet est de faciliter l'accessibilité à une alimentation durable pour tous. Ce financement obtenu pour une durée de 3 ans a déjà permis :

- de réaliser un état des lieux de l'aide alimentaire et de leurs sources d'approvisionnement (rencontres, accueil d'une stagiaire…) ;
- de soutenir le développement des paniers solidaires portés par l'association Connexion Paysanne ;

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251124-CC_2025_169-DE

- de mettre en place une formation « Précarité et alimentation : pour un accompagnement sur mesure et accessible à tous » animé par une diététicienne de la Maison de la Consommation et de l'Environnement ;
- de lancer un cycle de visites pour valoriser les structures agissant contre la précarité alimentaire sur le territoire.

En septembre 2025, l'association Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine a répondu à l'Appel à Projet du 4e Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 2023-2027 porté par la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) de Bretagne, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne et la Région Bretagne. L'action proposée par la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine vise à « *Contribuer à l'amélioration durable de la santé et du bien-être des jeunes du Pays de Redon et de Vilaine par une alimentation équilibrée, accessible et responsable* ».

De nombreuses études soulignent que les jeunes sont très impactés par la précarité alimentaire. Ainsi, le co-financement apporté par REDON Agglomération à la Mission Locale permet de soutenir une action visant à lutter contre la précarité alimentaire des jeunes vivant sur le territoire.

Le budget total de l'action s'élève à 6 750 € et repose sur trois sources de financement :

- PRSE 4 : 5 000 €
- REDON Agglomération : 1 000 €
- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) : 750 €

L'aide apportée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) à REDON Agglomération finance, sur trois années, une partie du poste de Chargé de mission agriculture et alimentation (80% de 0.3ETP), et 100% des autres dépenses (prestations, communication, subvention), dans la limite de 13 600 €.
Le versement d'une subvention de 1000 € à la Mission Locale n'entrainera pas de reste à charge pour REDON Agglomération.

VU la décision du Président D_2023_131 sollicitant une subvention auprès de la DREETS de Bretagne dans le cadre de l'appel à projets « Mieux Manger pour tous » ;

VU la convention pluriannuelle 210 424 30 12 de mise en œuvre du programme « Mieux Manger pour tous » entre la DREETS de Bretagne et REDON Agglomération ;

CONSIDERANT le plan d'action 2022-2026 du Programme Agricole et Alimentaire de Territoire qui prévoit « d'accompagner tous les habitants vers une alimentation durable et lutter contre la précarité alimentaire » ;

CONSIDERANT la conformité de ces orientations avec les axes et objectifs du projet de territoire 2020-2026 :

- Axe 2 - Relever les défis de la transition écologique : « poursuivre la transition alimentaire » ;

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'approuver le versement d'une subvention de 1000 € à la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine pour la mise en œuvre du projet « Contribuer à l'amélioration durable de la santé et du bien-être des jeunes du Pays de Redon et de Vilaine par une alimentation équilibrée, accessible et responsable », sous réserve que le projet soit validé par les financeurs de l'Appel à Projet du 4e Plan Régional Santé Environnement 2023-2027;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251124-CC_2025_169-DE

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 56 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 24/11/2025

Le Secrétaire de séance,
Daniel GLOUX

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34